



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 240 Avril / Mai 2006 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

DEVINETTE

Aujourd'hui les mots changent de sens.



Quand un patron reverse des richesses vers les caisses publiques, on parle de charges patronales. Le mot insiste sur le poids. Il faut donc les réduire.

Poser un geste de solidarité envers un clandestin devient un crime. Il faudra punir.

On remplacera jeunes des banlieues par racaille. Il faudra le karcher. On remplacera pauvreté par maladie mentale. A traiter.

On veut de plus en plus remplacer la Sécurité sociale, qui est une assurance collective, par des assurances privées. On annonce sa faillite. La solidarité coûte cher.

C'est le regard du monde dominant sur ces réalités qu'ils veulent transformer, modeler conformément à ses intérêts.

Savez-vous comment aujourd'hui on appelle un homme ou une femme qui ont des petits revenus et qui malgré ça essaient de faire vivre leur famille dans la dignité ? De la fraude sociale ! Il faudra réprimer.

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 240

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 240
Avril / Mai 2006

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- **Andenne** **2/3**
 - « Pièges à l'emploi »
 - Petits trésors au quotidien
- **Namur** **3/4**
 - Au boulot !
- **Ciney-Marche-Bastogne** **5**
 - Quand écrire un article
- **Nos droits** **6**
 - A quoi sert un CPAS ?
- **La page des enfants** **7**
 - Loup y es- tu ?
- **Ça se passe**
- **Petites nouvelles** **8**

D'ANDENNE

«PIEGES A L'EMPLOI - PIEGES A LA FORMATION»

Voici ce qu'une militante en pense :

1,2,3 FORMATIONS!

J'ai quitté l'école dans les années '90. Je me suis inscrite au Forem où j'ai d'abord effectué un stage d'attente et puis, j'ai été pointer. Quelques mois après, le Forem m'a convoquée pour m'inviter à suivre une remise à niveau en mathématique et en français. J'ai suivi les deux premiers niveaux pendant six mois en cours de promotion sociale et puis, je suis retournée pointer.

Après plusieurs années, le Forem m'a rappelée afin de me proposer le troisième niveau de cette même remise à niveau. Malheureusement, j'ai raté ce dernier mais comme je ne voulais pas rester sur une défaite, j'ai demandé à recommencer les trois niveaux de mathématique et de français. Mais le troisième niveau n'a jamais eu lieu !

Un jour, j'ai vu dans les médias qu'il y avait une formation en informatique. Je me suis inscrite. Je pensais que c'était une bonne chose de suivre ces cours car il fallait et il faut encore avoir de bonnes notions en informatique...

C'est pourquoi, j'ai essayé de suivre ces cours mais je n'ai pas continué car c'était trop compliqué pour moi. C'était même une angoisse de me retrouver devant l'ordinateur. J'avais peur de faire une bêtise et de planter l'ordinateur. A l'époque, j'avais énormément

de problèmes nerveux... Ensuite, pour des raisons médicales, je n'ai plus eu l'occasion de m'investir dans quoi que ce soit.

CHERCHE ET NE TROUVE PAS !

En 2006, j'ai à nouveau été convoquée par le Forem dans le cadre du Plan d'Accompagnement des Chômeurs et de Résorption du Chômage. J'ai expliqué que je voulais suivre une nouvelle formation en tant qu'auxiliaire à la petite enfance mais que j'attendais toujours qu'elle débute. J'étais inscrite sur une liste d'attente et on m'avait dit que cette formation devait en principe commencer en janvier 2006. Mais je n'ai jamais eu de nouvelles. Apparemment, le projet n'avait pas vu le jour.

J'avais obtenu des informations à «Carrefour formation». Alors en attendant, je me suis engagée dans une formation pour demandeurs d'emploi «S'initier aux techniques de la recherche d'emploi, s'organiser pour s'insérer dans la vie sociale et professionnelle» dont j'avais également entendu parler à «Carrefour formation».

Au départ de cette formation, je me demandais ce que je faisais là.

Puis, je me suis rendue compte que c'était pour nous aider à trouver un emploi, une sorte de «coaching».

On fait des séances de relaxation (sophrologie). On apprend à mieux se connaître, à organiser notre journée, à tenir notre agenda, à prendre la parole, à s'imposer en groupe, à se concentrer... On fait des jeux de rôles aussi. Les questions à dire ou à ne pas dire; être sûr de soi mais pas trop..., se dépasser. Mais je ne pense pas qu'avec mon diplôme je trouverai du travail avec cette formation. On apprend à lire, à déchiffrer une annonce, etc. Cela peut peut-être m'aider pour suivre ma prochaine formation et à avancer mais pas pour déboucher sur du travail.

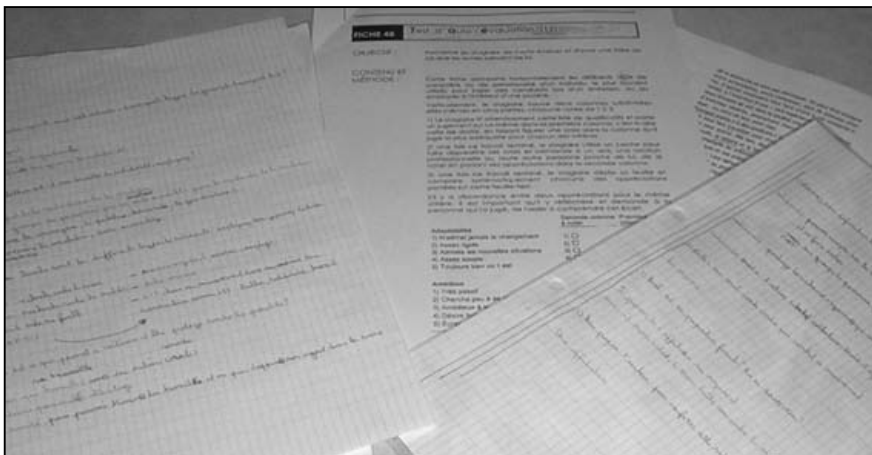
ATOUTS, PAS D'ATOUTS

Pour avoir plus facilement un travail, entre en compte également le fait d'avoir un permis de conduire, une voiture... mais pour cela il faut de l'argent ! Certaines agences refusent même parfois de vous inscrire si vous ne possédez pas de véhicule ou de permis !

Il faut un certain profil, un physique agréable, présenter d'une façon conventionnelle, classique, standard... Il n'y a pas de l'emploi pour tout le monde, ça c'est sûr. On demande d'avoir de l'expérience mais on ne sait pas en avoir si on n'a pas de travail. Comme critère, il y a la question de l'âge aussi... Il faut faire attention aux limites (trop jeune et pas d'expérience professionnelle; trop vieux, ...).

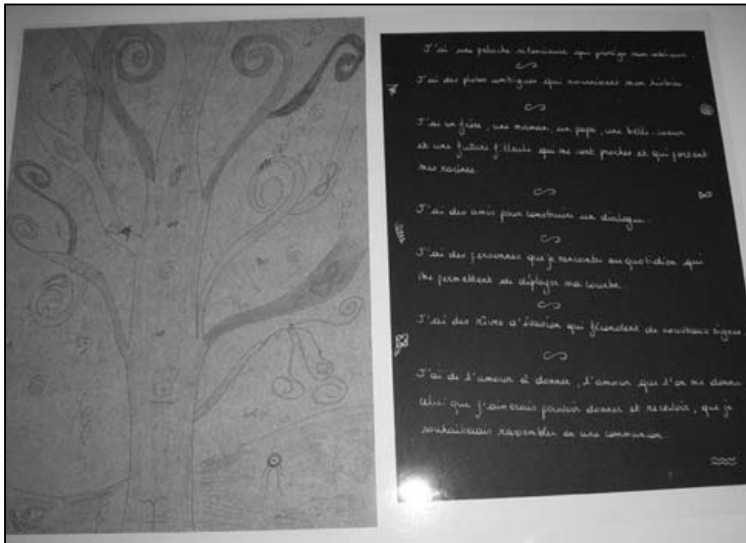
Il faut avoir un niveau de formation, qu'il y ait des offres d'emplois suffisantes, des pistons; un minimum de revenus...

Une militante



D'ANDENNE

PETITS TRESORS DU QUOTIDIEN



J'ai une peluche silencieuse qui protège mon intérieur.

J'ai des photos ambiguës
qui nourrissent mon histoire.

J'ai un frère, une maman, un papa, une belle-
soeur et une future filleule qui me sont proches et
qui portent mes racines.

J'ai des amis pour construire un dialogue.

J'ai des personnes que je rencontre au quoti-
dien qui me permettent de déployer ma courbe.

J'ai des rêves d'évasion
qui fécondent de nouveaux signes.

J'ai de l'amour à donner, l'amour que l'on me
donne, celui que j'aimerais pouvoir donner et
recevoir, que je souhaiterais rassembler
en une communion.

Muriel

DE NAMUR

AU BOULOT!

Nous nous réunissons tous les quinze jours pour réfléchir ensemble à ce que l'on vit et comment à lutter contre la pauvreté. Dernièrement, nous avons repris le thème de l'emploi et de tous les pièges actuels. On nous maintient dans un système d'assistance. Pour faire vivre nos familles, nous n'avons pas le choix. Voici quelques témoignages et des réflexions que nous vous partageons.

QU'EN PENSONS-NOUS?

- A. : "Je suis en formation. Je gagne 600 euros par mois. Les jeunes prennent les formations car il y a l'argent à la clé. Et aussi des possibilités d'embauches, on nous a dit que 3 jeunes en formation sur 4 étaient embauchés après la forma-

tion. Qu'en est-il de la vérité? Quand tu es au chômage ou avec un revenu d'insertion, ça te fait un peu d'argent en plus, quand-même. Cet argent, pour moi, c'est comme les allocations familiales qu'on reçoit quand on va encore à l'école. Je ne gagne pas assez pour trouver un logement, je dois encore vivre avec mes parents. Il est difficile d'avoir un projet de vie, de se marier, d'avoir des enfants etc. Lors de cette formation j'apprends des choses, j'espère que ça débouchera sur un boulot avec un vrai contrat. Ce sera très dur mais je sais que je devrai m'adapter. "

Il faut savoir que A. est déjà diplômé du bâtiment. Bien sûr, il continue à apprendre en travaillant mais

dans le bâtiment, avant, il aurait été embauché comme ouvrier. Maintenant, on fait appel à ces entreprises de formation. Cela coûte moins cher aux clients demandeurs, mais les entreprises perdent des chantiers, les travailleurs n'ont pas de contrat, on cotise moins pour la sécurité sociale, et on habitue les gens à travailler pour presque rien (1 euro de l'heure). En plus, c'est la caisse de solidarité qui paie les subventions aux entreprises, et non plus le patron.

- B. : " Dans le temps, dans les grosses boîtes, tu y étais pour ta vie. Maintenant, ce n'est plus le cas. Et à côté de cela, on te harcèle, on te méprise, alors qu'il n'y a rien pour toi. Pour avoir un boulot, on a besoin d'avoir un diplôme. Ce n'est pas juste,

DE NAMUR

AU BOULOT (SUITE)

Témoignages de militants des Caves sur le travail



on est aussi capable de faire quelque chose. Ces formations ne nous apportent pas toujours un plus. Pour certains d'entre nous, ce sont des choses qu'on connaît déjà. "

Il y a un gros problème : d'une part, la sécurité sociale pose question pour le paiement des pensions, il nous faut trouver de plus en plus de travailleurs pour les payer. Alors, qu'il y a de moins en moins d'entreprises qui engagent. Et d'autre part, on retire 700 millions d'euros pour financer les titres-service, par exemple. Il y a des transferts importants qui se font, avec vec tous ces arguments libéraux.

- C. : " Quand on parle de piège à l'emploi, moi, j'aurais eu envie de dire : le piège du chômage. En étant à la maison, je gagnais 23000frs (...). Je me débrouillais. Ce que je cherchais, c'est avoir une vie sociale, plus que l'argent. Quand on a un emploi, je crois qu'on peut encore revendiquer des choses. Au chômage, tu ne peux rien revendiquer. J'ai d'abord été

dans une remise à niveau dans une régie de quartier. En '98, j'ai téléphoné aux ALE, et cela a été un tremplin. J'ai trouvé par moi-même les places : je suis une fois allé directement chez l'employeur. J'étais un bouche-trou. Ils m'appelaient au pied-levé pour remplacer ceux qui étaient malades. J'avais perdu mon GSM et ils disaient 'qu'ils ne savaient plus me joindre'."

C'est vrai qu'on a un intérêt personnel à aller en A.L.E. Gagner 20 euros, c'est important, quand on en a peu. Et c'est plus que normal. Mais d'autre part Cependant , des places qui étaient disponibles pour de vrais emplois ne le sont plus. C'est important de voir les deux pans de la même montagne.

Il faut aussi savoir que pour les titres services, par exemple, on ne te paie que ton heure de travail. Pour les transports, tire ton plan. On fait glisser sur la tête des travailleurs des charges qui ne sont pas liées à lui directement. Et qu'en est-il des res-

ponsabilités, en cas d'accident ? Sur le dos de quelle entreprise ? Sur le dos du travailleur ?

Des glissements sont en train de se faire et on laisse faire. On dépersonnalise aussi le travail : les gens qui se questionnaient sur le taux de chômage, peuvent maintenant se laver les mains : " J'ai acheté un chèque " ! Sur le plan individuel, on peut le comprendre et l'imaginer. Sur le plan collectif, c'est la que cela ne va plus. On ne peut pas accepter qu'une société se lave les mains sur le dos des travailleurs les plus pauvres.

- D. : "Avant, je travaillais en A.L.E. en plus de mon chômage. Maintenant, j'ai un vrai contrat de travail. Mais avec le chômage économique et tout cela, je ne gagne pas plus qu'avant. En plus, comme ouvrier chez un patron, je coûte 5 fois le prix d'un ALE. On est en train d'ouvrir un marché d'emploi de la pauvreté..."

Il faut faire une lecture globale : il y a plus de 20% de la population qui est au chômage. De vrais boulots, il y en a de moins en moins. Ceux que tu acceptes te permettent de survivre. On ne délocalise vers l'étranger que ce que l'on peut, et ce que l'on ne peut pas, on le délocalise aussi au sein des " entreprises ", en Belgique. Conséquence : on est en train d'imposer à la classe ouvrière d'autres formes de travail. On augmente la masse des plus faibles.

On nous impose d'être flexible et libre pour l'emploi mais... Quel emploi ? A quel prix ?

Actuellement on s'appauvrit. Même par l'emploi.

Réagissons !

Des militants des "caves"

DE CINEY-MARCHE-BASTOGNE

QUAND ECRIRE UN ARTICLE ?

L'enjeu de certaines démarches ou négociations exige qu'on se taise dans le journal

Lors des réunions de l'équipe du journal, nous avons souvent parlé de la difficulté ou de l'impossibilité d'écrire des articles sur des situations où certaines négociations, décisions, démarches sont en cours. En parler trop tôt pourrait avoir un effet négatif et se retourner contre ces personnes ou modifier la situation de manière sensiblement différente. Donc dans le journal, il y a une série de réalités qui se vivent au sein de LST que l'on ne relate pas ou pas tout de suite, et sans trop de détails.

A JEMELLE

Ainsi pour notre locale de LST Ciney-Marche-Bastogne, il a été difficile de faire immédiatement le suivi de notre recherche d'un local et des réponses que nous avons reçues. La salle paroissiale de Jemelle nous a été refusée suite à un débat long et houleux. Certains échos nous ont rapporté que les membres de la commune qui participent à la gestion de la salle s'y sont opposés.

Nous avons fait une demande au pasteur qui nous a accueillis avec sympathie. Il devait s'en référer au conseil des anciens. Ceux-ci nous ont fait savoir que s'associer avec nous revenait à défier la commune et l'Etat et qu'eux avaient besoin de vivre en harmonie avec ces institutions parce qu'ils en avaient besoin financièrement. Plus grave, des personnes qui nous ont rejoints ont vécu à différents niveaux, y compris dans leur emploi, certaines pressions.

A ONHAYE

Par rapport aux rencontres au domaine du Mayeur François à Onhaye, les choses évoluent lentement mais positivement. Vous

pouvez imaginer au départ la crainte des habitants devant l'insécurité de leur avenir et de leur logement. Le plan HP a d'abord été perçu comme une menace. Nous avons collaboré avec l'assistante sociale de l'antenne locale. Une équipe s'est mise en place pour tenter de d'appréhender les problèmes les uns après les autres. D'abord il y a la dette concernant l'eau et l'électricité. Elle atteint plus ou moins quarante-cinq mille euros.

Le système de copropriété fait que tout le monde est solidaire de la dette et des endettés. Il faudra trouver des solutions. L'objectif est de sortir de la copropriété. Des personnes qui vivaient dans un logement insalubre ont été relogées ou vont l'être. L'offre de logements sociaux est trop faible. Alors que le domaine a été déclaré insalubre, des travaux pour une nouvelle installation électrique vont démarrer cette année encore. Il y a une ouverture pour les travaux d'une nouvelle installation d'eau. Ces perspectives permettraient de lever l'insalubrité du domaine.

La commune a racheté une série de parcelles (surtout à des seconds résidents), notamment pour éviter la promiscuité. La volonté du bourgmestre (mais pas de toute sa majorité) et des habitants du domaine est que le domaine devienne un quartier

de la commune et passe donc en zone d'habitat.

Pour cela, il y a encore une série de démarches très techniques et compliquées. Notre rôle a été et est d'organiser une permanence dans le domaine tous les mardis pour faire connaissance, pour écouter ; de rencontrer régulièrement les mandataires politiques afin de rendre présent cette problématique et d'en débattre, de mettre les différents partenaires autour de la table, d'organiser des rencontres avec les habitants, de faire émerger un groupe qui puisse réfléchir aux problèmes.

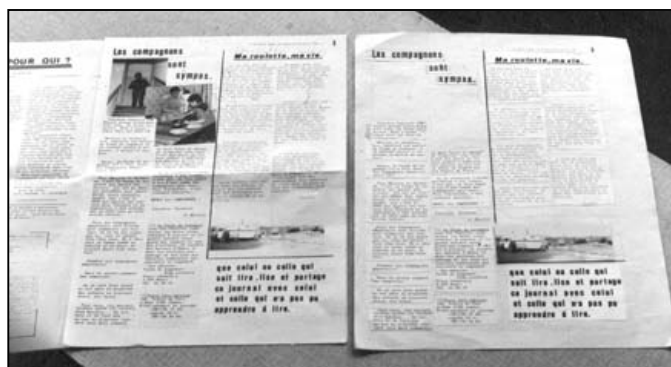
A BASTOGNE

Lors de la rencontre à Bastogne (qu rassemble des citoyens, des institutions et des associations), nous sommes en train de réaliser un état des lieux du logement.

Cette année d'élection y est probablement propice. Nous avons dernièrement mis le doigt sur une situation jusque-là inconnue mais qui pourrait se répéter.

Un logement social est loué par un bailleur dont la famille de sa fille s'installe chez eux. Suite à certains problèmes, le bailleur demande à quitter le logement pour un autre plus petit. Ils sont relogés par la société de service public.

La famille de la fille reste dans le logement initial et obtient d'y rester à titre précaire, jusqu'à ce qu'ils soient relogés à leur tour, mais moyennant une indemnité qui équivaut au loyer dans le marché privé ?????



Fabien Lardinois

NOS DROITS

A QUOI SERT UN CPAS? N°4

il existe un Centre Public d'Action Sociale par commune.

**A quoi sert-il ? Qui peut s'adresser à lui ?
pour obtenir quel type d'aide?**

L'AIDE SOCIALE EST PREVENTIVE

L'objectif de l'aide sociale ne se limite pas à intervenir lorsque la situation s'est déjà détériorée.

Son but ne se limite pas à mettre des sparadraps sur les difficultés rencontrées, mais d'intervenir à temps pour éviter que ces problèmes n'apparaissent ou ne s'aggravent. Comme dit le dicton: mieux vaut prévenir que guérir.

La loi précise donc que l'aide sociale est tant curative (agir pour guérir le mal) que préventive (agir pour éviter la survenance ou l'aggravation du mal).

Il vaut mieux aider une famille à payer ses premiers arriérés de loyers, plutôt que d'attendre qu'elle soit expulsée pour intervenir seulement dans le paiement des arriérés ou son relogement d'urgence. Il vaut mieux mener une guidance budgétaire afin d'éviter le surendettement, etc.

En résumé, il vaut mieux soutenir financièrement ou accompagner les démarches d'une famille vers de meilleures conditions de vie, plutôt que d'intervenir quand «tout pète» et essayer de réparer les pots cassés.

Cependant, les CPAS sont toujours prudents voire très réticents à faire de l'aide préventive. En effet, dans une logique ou l'aide du CPAS est résiduaire à toute autre ressource, le CPAS voudra toujours s'assurer qu'il intervient bien «en dernier recours». Cependant, en attendant qu'il la juge suffisamment préoccupante pour intervenir, la situation peut s'aggraver et les conséquences peuvent être irréparables (une expulsion, le placement des enfants, une saisie).

Un autre aspect de l'aide préventive est l'obligation pour les CPAS de fournir à ceux qui le lui demandent, tout renseignement et tout conseil utile afin de leur permettre de faire valoir leurs droits.

Cet aspect est primordial, l'information sur les démarches à suivre et la connaissance de ses droits est essentielles pour permettre aux familles de mieux maîtriser leurs conditions de vie.

A côté de l'aide préventive, il y a l'aide curative. L'objectif est **d'apporter un remède à une situation problématique, souvent ponctuelle, afin de résoudre une difficulté précise**

(payer une facture de soins de santé, intervenir dans le paiement d'arriérés d'électricité ou de loyer, etc.).

Dernière précision indispensable: pour permettre au CPAS d'agir préventivement... il faut qu'il soit informé de la situation problématique rencontrée ! Il est donc nécessaire d'introduire une demande pour que le CPAS puisse examiner comment réagir.

Ce n'est pas toujours facile de tout déballer, de tout expliquer, et d'être interpellé par l'assistante sociale, qui mettra parfois le doigt «là où ça fait mal».

Dans notre livre «La dignité, parlons-en !», nous avons longuement réfléchi sur nos relations avec le CPAS.

Nous avons souligné que la confiance et le respect mutuel, cela se construit, et ce n'est pas facile.

Il est donc parfois utile de se faire accompagner pour introduire sa demande auprès du CPAS, avant qu'il ne soit trop tard et que la situation ne se soit trop dégradée.

Philippe Versailles

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

| |
|--------------------|
| Le mardi : |
| 2 Mai 2006 à 20h00 |
| 16 Mai à 20h00 |
| 30 Mai à 20h00 |

A CINEY-MARCHE

| |
|--------------------|
| Le lundi : |
| 8 Mai 2006 à 20h30 |
| 22 Mai à 20h30 |
| 3 Juin à 20h30 |

A ANDENNE

| |
|--------------------|
| Le mardi : |
| 9 Mai 2006 à 20h00 |
| 23 Mai à 20h00 |
| 4 Juin à 20h00 |

DES ENFANTS DE NAMUR

LOUP, Y ES-TU ?

**Dans notre quartier,
nous avons observé des oiseaux pendant l'hiver.
On leur a fait des mangeoires. On a appris à les reconnaître.
Et puis on s'est déguisés en oiseaux
pour chasser le bonhomme hiver.**



Près de chez nous, il y a une forêt
qui s'appelle «la gueule du loup».
Nous sommes allés nous y promener
à la recherche de traces d'animaux.
On n'a pas vu de loup mais
des pommes de pins
mangées par des écureuils,
un arbre mort
tout déchiqueté par un pic,
un petit chemin fait par des animaux
qui vont boire à la rivière
et aussi des crottes de chevreuil...

«Mes oiseaux, ils ont mangé tout
mon petit pot de graines.»
Florentina

Et puis avec l'arrivée du printemps,
nous sommes allés voir
des petits agneaux
qui venaient de naître.
Pour beaucoup d'entre nous
c'étaient la première fois
qu'on allait dans une forêt
ou qu'on voyait en vrai
des moutons.



Et pour cet été, on a plein d'espoir:

«Rester au balcon»
«Manger des glaces au citron»

«Cueillir des fleurs pour Maman»
«Aller à la piscine avec mes frères»
«Jouer dehors au beau soleil»

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

ÇA SE PASSE

WEEK-END JEUNES

Le groupe des jeunes de LST Namur est parti en week-end détente et travail. Un week-end pour approfondir le thème de cette année : la

famille, et pour mieux se connaître, découvrir la région, rire et s'amuser. Nous vous en donnerons échos prochainement.



DES COULEURS ET DES MOTS

L'atelier expose à la bibliothèque communale (rue Frère Orban, 60) du 13 mai 2006 au 31 mai 2006 : « Des couleurs et des mots », exposition des aquarelles réalisées par les participants de l'atelier peinture du C.E.C.

L.S.T. Andenne asbl, avec la collaboration d'Anne Doumont, ainsi que des réalisations et du livret créés avec la collaboration de la Maison de la Poésie d'Amay.

LES CEC S'EXPOSENT

«Mieux vaut l'art que jamais», c'est le nom donné à l'exposition de différents Centres Expression et de Créativité de Wallonie à la Maison de

la Culture de Tournai du 23 avril au 4 juin 2006.

Nous exposons des travaux. Allez les voir !

PETITES NOUVELLES

A Andenne

DECES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Rose BERGHMAN. Nous soutenons ses enfants, sa famille et Robert SWAEN son compagnon dans ces moments douloureux.

A Namur

NAISSANCE

Ce 20 avril 2006, une petite Marline est née chez Jean-Pierre Savalo et Laetitia Lecoq. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
André, Andrée, Cécile, Didier, Jean-Marc, les
militants des caves, la BDR, Mariza, Philippe et
l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant pour les deux projets :
Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR-LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...

Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale de
l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !